

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE

PAR LUDGER DUVERNAY.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LA MINERVE paraît deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI soir, et trois fois lorsque les circonstances le nécessitent.

LA MINERVE

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

MONTREAL, BAS-CANADA,

JEUDI SOIR, 11 JUILLET 1844.

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Six Lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d. et 7 1/2-2d. chaque suivante.

HOTEL WATSON, A St. Jean, TENU PAR MME WATSON. Elle informe ses amis et les voyageurs...

THE ARCADE. Elle informe respectueusement le public qu'il a loué cette maison d'épicerie et comode...

RIALTO. Elle Soussigné informe respectueusement les Messieurs de Montréal, et les étrangers...

HOTEL TÊTU, Grande Rue St. Jacques, près du nouveau Bureau de Poste. MONTREAL.

HOTEL DU CANADA. Elle Soussigné, reconnaissant de l'encouragement que lui a été accordé...

HOTEL QUEBEC, No. 63, Rue St. Paul, Maison voisine de l'Hotel Rasco. MONTREAL.

MAGASIN DE CUIR. Elle Soussigné désire informer les marchands de campagne, et les commerçants...

AVIS. La Compagnie des Terres Anglo-Américaines désire donner tout facilité pour l'établissement des familles...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

PORTRAITS Par le Daguerotype. DE DOCT. L. M. CYRUS. Le Docteur CYRUS, à l'honneur d'annoncer aux habitants de Montréal...

CHAPEAUX! CHAPEAUX!! Les Soussignés viennent de recevoir de Londres par le Great Britain et le Pearl...

OPPOSITION. LE STEAMBOAT CHARLEVOIX. Le seul bateau à vapeur indépendant entre Québec et Montréal...

Ligne Canadienne DE TRANSPORT, ENTRE QUÉBEC ET NEW-YORK. EN RAPPORT AVEC LA LIGNE DITE NORTHERN TRANSPORTATION LINE...

Land Scrip. Elle Soussigné donnera le plus haut prix de marché pour des LAND SCRIPS.

L'ON A BESOIN, D'UN MENAGER dans une famille respectable, qui serait aussi Couturier dans la maison. S'adresser à ce Bureau.

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...

Mélanges Littéraires. LE BERGER. Vers le milieu de l'été de 18... un petit père de quinze ou seize ans...



— La tranquillité est complètement rétablie dans les cantons du Valais à la suite des avantages obtenus par les troupes du gouvernement sur les insurgés de Martigny.

— Les troubles de l'Albanie, suivant des lettres reçues de Constantinople, seront bientôt apaisés. Emin Pacha, qui avait été chargé par le Sublime-Porte de se rendre dans ses provinces, pour en examiner attentivement la situation et s'assurer du véritable état de l'insurrection, est de retour dans la capitale.

Nouvelles entrées à la liberté individuelle en Russie. On sait que M. de Custine ayant prétendu, dans son curieux livre sur la Russie, que les Russes avaient toujours l'air joyeux, quand ils sortaient de leurs pays et tristes quand ils y rentraient, des sujets fidèles de S. M. l'Empereur de toutes les Russies entreprennent de démontrer que cette satisfaction que l'on remarque sur le visage de leurs compatriotes est quand ils débarquent en pays libre, devant être uniquement attribuée au plaisir qu'ils éprouvent en se sentant débarrassés du mal de mer après une longue traversée.

Le Plan des Loges est maintenant visible et l'on peut se procurer des places. N. 151. Corporation de Montréal. Règlement du Conseil de la Cité de Montréal pour empêcher d'apporter du SUIF et des PEaux vertes au marché.

Nouvelles et faits divers. Boyer et Hérad à la Jamaïque. — On nous écrit de Kingston, en date du 14 juin. L'ex-président hérad, Hérad Rivière, et son factotum, Hérad Dumelle, sont arrivés le 4, à bord de la corvette anglaise Spartan, et ce matin, on a signalé le steamer anglais Perth, parti de Liverpool le 18 mai.

— Nos conducteurs de corbillards s'arrêtent parfois à la porte des cabarets, mais du moins c'est au retour du champ de repos. Il paraît qu'à Rennes, ils s'arrêtent aux mêmes lieux, même en se rendant aux cimetières, quand d'aventure le mort n'a pas un ami pour l'accompagner à sa dernière demeure.

DÉCÈS. En cette ville, subitement, mardi matin, William John Isenhardt, enfant de W. T. Leste, âgé de 14 mois.

PROVINCE DU CANADA. District de Montréal. Cour du Banc de la Reine. Vendredi, le vingt-et-unième jour de Juin, Mil huit cent Quarante Quatre.

LES SOUS-SIGNÉS, EXECUTEURS des dernières volontés et testament de feu ROBERT LESTER MORROGH, Ecuier, Notaire de la Cour du Banc de la Reine, notifient par ces présentes, toute personne ou personnes qui ont aucune réclamation sur la Succession du défédé, de les envoyer sans délai pour règlement au Bureau de Messrs. BOUCHETTE et LEVESQUE, rue St. Gabriel, et toutes personnes endettées envers la dite Succession de payer de même à

AUX COUTURIÈRES. ON A BESOIN immédiatement de 100 hommes Couturiers, S'adresser au Bureau de la MINERVE.—4 juillet.

EXERCICES LITTÉRAIRES Du Collège Saint-Hyacinthe. Les Exercices Littéraires du Collège de St. Hyacinthe, auront lieu le 22 et le 23 du courant, en TROIS SEANCES, dont la première et la seconde commenceront à DEUX heures de l'après-midi et la troisième à HUIT heures du matin.

ONE BILL. INFORME TRÈS RESPECTUEUSEMENT QUE SON DERNIER CONCERT, AURA LIEU AU SALON DE RASCO, Ce Soir, le 11 Juillet.

Le Directeur informe très respectueusement les Dames et Messieurs de Montréal, QU'IL A PRIS UN ENGAGEMENT POUR TROIS SOIRÉES SEULEMENT, Avec le célèbre Tragicdien, WILLIAM C. MACREADY, Ecuier.

Théâtre Royal. DIRECTEUR AGISSANT.—M. ROBINSON. Le Directeur informe très respectueusement les Dames et Messieurs de Montréal, QU'IL A PRIS UN ENGAGEMENT POUR TROIS SOIRÉES SEULEMENT, Avec le célèbre Tragicdien, WILLIAM C. MACREADY, Ecuier.

REGLEMENT du Conseil de la Cité de Montréal pour empêcher d'apporter du SUIF et des PEaux vertes au marché. Le Maire, les Echevins et les Citoyens de la Cité de Montréal, d'instinct assemblés en Conseil à l'Hôtel-de-Ville, dans la Cité de Montréal, Vendredi le cinquième jour de Juillet, en l'année de Notre Seigneur mil huit-cent-quarante-quatre, en vertu de l'autorité dont ils ont été revêtus dans et par une Ordonnance Spéciale du Gouverneur de la ci-devant Province de Bas-Canada et du Conseil Spécial pour les affaires de la dite Province, faite et passée en la quatrième année, du règne de Sa Majesté, intitulée, "Ordonnance pour incorporer la Cité et la ville de Montréal;..."

Ordonnement et Statut. Il est par le présent, Ordonné et Statuté, Que désormais il ne sera permis d'apporter, de vendre ou d'acheter du suif ou des peaux vertes dans aucun des marchés ou sur aucune place de marchés de cette Cité; et tous bouchers ou autres personnes qui apporteront du suif ou des peaux vertes à aucun des marchés de cette Cité, ou les vendront ou en disposeront aux dites places de marchés seront passibles d'une amende de dix chelins, et les frais pour chaque offense.

Francis Laroque, apprenti tailleur, n'étant plus à MON SERVICE, je fais DÉFENSE à qui que ce soit de se rien lui avancer ou mon nom ni de lui payer aucun compte REMI COURSELLES-CHEVALIER. Montréal, 10 juillet.

J. F. C. MOCCAND, ARCHITECTE, offre ses services à Messieurs les Propriétaires et Entrepreneurs. Les personnes qui l'emploieront auront lieu d'être satisfait à tous égards. Sa demeure est rue St. Laurent, chez M. LIGNÈRE.—11 juillet.

Voyages réguliers à Varennes. QUAND LE TEMPS LE PERMETTRA, LE BATEAU A VAPEUR, DAVID AMES, CAPT. LESPRANCE, fera un voyage régulier durant toute la saison, entre MONTREAL ET VARENNES, deux fois la semaine, tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES. Le Jeudi il partira de Montréal à 9 heures du matin et repartira de Varennes à 1 heure et sera de retour de bonne heure le soir. Les Dimanches il y aura une MUSIQUE à bord. Le steambot arçtera à Boucherville en allant et revenant.

AVIS. LES SOUS-SIGNÉS, EXECUTEURS des dernières volontés et testament de feu ROBERT LESTER MORROGH, Ecuier, Notaire de la Cour du Banc de la Reine, notifient par ces présentes, toute personne ou personnes qui ont aucune réclamation sur la Succession du défédé, de les envoyer sans délai pour règlement au Bureau de Messrs. BOUCHETTE et LEVESQUE, rue St. Gabriel, et toutes personnes endettées envers la dite Succession de payer de même à

AVIS. LES SOUS-SIGNÉS, EXECUTEURS des dernières volontés et testament de feu ROBERT LESTER MORROGH, Ecuier, Notaire de la Cour du Banc de la Reine, notifient par ces présentes, toute personne ou personnes qui ont aucune réclamation sur la Succession du défédé, de les envoyer sans délai pour règlement au Bureau de Messrs. BOUCHETTE et LEVESQUE, rue St. Gabriel, et toutes personnes endettées envers la dite Succession de payer de même à

AVIS. LES SOUS-SIGNÉS, EXECUTEURS des dernières volontés et testament de feu ROBERT LESTER MORROGH, Ecuier, Notaire de la Cour du Banc de la Reine, notifient par ces présentes, toute personne ou personnes qui ont aucune réclamation sur la Succession du défédé, de les envoyer sans délai pour règlement au Bureau de Messrs. BOUCHETTE et LEVESQUE, rue St. Gabriel, et toutes personnes endettées envers la dite Succession de payer de même à

EN BANQUEROUTE. DISTRICT DE ? Montréal. Dans l'affaire de JOHN FITZGIBBON Banqueroutier. IL EST ORDONNÉ, qu'une SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Créanciers du dit JOHN FITZGIBBON, ait lieu au Bureau de WILLIAM BADGLEY, Ecuier, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le DIX-NEUVIÈME jour de JUILLET courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

EN BANQUEROUTE. DISTRICT DE ? Montréal. Dans l'affaire de FRANCIS C. T. ARNOLDI, Banqueroutier. IL EST ORDONNÉ, qu'une ASSEMBLÉE des CRÉANCIERS du dit FRANCIS C. T. ARNOLDI, ait lieu au Bureau de WILLIAM BADGLEY, Ecuier, dans la Cité de Montréal, S A M E D I, le VINGTIÈME jour de JUILLET courant, à ONZE heures de l'avant-midi, aux fins de leur soumettre des propositions d'accommodement, et pour recevoir leur acceptation d'icelles.

EN BANQUEROUTE. DISTRICT DE ? Montréal. Dans l'affaire de WILLIAM L. EAGER, Banqueroutier. IL EST ORDONNÉ, qu'une ASSEMBLÉE FINALE de DIVIDENDE des Créanciers du dit Banqueroutier, ait lieu au Bureau de WILLIAM BADGLEY, Ecuier, dans la Cité de Montréal, MARDI, le VINGT-TROISIÈME jour de JUILLET courant, à ONZE heures de l'avant-midi, pour l'audition des comptes du Syndic, et pour faire un dividende des Biens et Effets du dit Banqueroutier, et alors les Créanciers qui n'ont pas encore prouvé leurs dettes doivent se présenter pour en faire la preuve.

EN BANQUEROUTE. DISTRICT DE ? Montréal. Dans l'affaire de WILLIAM CREELMAN, Banqueroutier. LES SOUS-SIGNÉS, d'instinct nommés SYNDICS pour la dite Banqueroute, donnent avis qu'une ASSEMBLÉE des Créanciers du dit Banqueroutier sera tenue au Bureau de WILLIAM BADGLEY, Ecuier, dans la Cité de Montréal, MARDI, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET courant, à ONZE heures de l'avant-midi, pour l'audition des comptes des Syndics, pour faire UN DIVIDENDE des Biens et Effets du dit Banqueroutier; et alors les Créanciers qui n'ont point encore prouvé leurs dettes, doivent se présenter pour en faire la preuve.

EN BANQUEROUTE. DISTRICT DE ? Montréal. Dans l'affaire de AUGUSTUS HATT, Banqueroutier. IL EST ORDONNÉ, qu'un AJOURNEMENT d'une SECONDE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Créanciers du dit AUGUSTUS HATT ait lieu au Bureau de WILLIAM BADGLEY, Ecuier, dans la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUILLET courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de JEAN BTE. LEBEAU, Banqueroutier. AVIS est par le présent donné que le Soussigné a été d'instinct nommé Syndic pour administrer les biens du dit Banqueroutier. FRANÇOIS PRUDHOMME, Syndic. Montréal, 10 juillet, 1844.—11ts.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de JOSEPH NARCISSE PAUCAUD, Banqueroutier. AVIS est par le présent donné, que le Soussigné a été d'instinct nommé SYNDIC pour administrer les biens du dit Banqueroutier. JOSEPH FRAZER, Syndic. Montréal, 8 juillet 1844.—11ts.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ULRIC BOUDREAU, Banqueroutier. AVIS est par le présent donné, que le Soussigné a été d'instinct nommé Syndic, pour administrer les Biens du dit Banqueroutier. JEAN D. BERNARD, Syndic. Montréal, 9 juillet 1844.—11ts.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de JOHN BLACKWOOD, Banqueroutier. AVIS est par le présent donné que le soussigné a été d'instinct nommé Syndic pour administrer les biens du dit Banqueroutier. ARTHUR C. WEBSTER, Syndic. Montréal, 5 juillet 1844.—8ts.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de FRANCIS OLENA, Banqueroutier. AVIS est par le présent donné, que le Soussigné a été d'instinct nommé SYNDIC pour administrer les Biens du dit Banqueroutier. DAVID MACKAY, Syndic. Montréal, 26 juin 1844.—1ts.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROBERT NOXON, Banqueroutier. AVIS est par le présent donné que le Soussigné a été d'instinct nommé SYNDIC pour administrer les biens du dit Banqueroutier. P. C. THOMPSON, Syndic. Montréal, 1 juillet 1844.—4ts.

VENTES A L'ENCAN. Par Maçon et Fils. Sucre, Thé, Riz, Raisins, Figues, Tabac, Provisions, Cuirs, &c. &c. Magasins de Mr. WILLIAM BRADLEY, (Circuit Stores), Rue Graig, VENDREDI, le 12 du courant, seront vendus, sans réserve:

119 boucots Cassonade, 57 barils de Vin de Port, 51 boîtes Tabac Cavendish, 67 quarts de en Torquettes, 200 boîtes Savon, 20 do Chandelles de Cire blanche, 27 douz. Vin de Port, 11 quarts de gr. Tencrifié, 37 barils Huile de Morue, 13 do Harrange, 11 do Noir pour Chaussures (chopine et demard)

Province du Canada. MAISON DU GOUVERNEMENT. Montréal, 22 Juin 1844. LE Gouverneur Général recevra, à ceux qui désirent le visiter, à la Maison du Gouvernement, en cette Cité, les LENDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de chaque semaine, depuis MIDI jusqu'à TROIS heures.

Corporation de Montréal AUX ENTREPRENEURS, CONSTRUCTEURS, &c. &c. LES PLANS et spécifications de la NOUVELLE HALLE de marché à ériger sur les rues St. Paul et des Commissaires, étant maintenant achevés et déposés à l'Hôtel-de-Ville pour y être examinés; des propositions des personnes qui désirent entreprendre l'ouvrage, seront reçues au Bureau du Soussigné, jusqu'à MIDI le VINGT du courant.

AVERTISSEMENT. LE Soussigné informe respectueusement le public, qu'il se trouve en vente à sa Librairie, rue Notre-Dame, N° 114, un grand nombre de LIVRES CHOISIS de Littérature, d'Art, de Science et de Lois, entr'autres la Coutume de Paris, (grande et petite), Pratique de Ferriers, par Frominville, Parfait Notaire, par Visme, Dictionnaire de Droit et Pratique, par Ferrière, Louis Civilis, les Œuvres de Pothier, Instructions sur les Conventions, Traité des Peines et Délits, par Beccaria, etc., etc.

EXERCICES PUBLICS Du Collège de Chambly. LES Exercices Publics du Collège de Chambly, auront lieu MERCREDI, le 17 du courant, en DEUX SEANCES, dont la première commencera à 8 heures A. M., la seconde à 1 heure P. M., suivies de la distribution solennelle des PRIX et des VACANCES. Les parents des Élèves et les amis de l'Éducation sont priés d'y assister. Les Classes s'ouvriront le 4 Septembre.

Assemblée semestrielle des ACTIONNAIRES de la COMPAGNIE du CHEMIN DE FER entre CHAMPLAIN et le ST. LAURENT, aura lieu au Bureau de la Société, rue des Commissaires, LUNDI, le QUINZE du courant, à MIDI.

Le Club Olympique de Montréal, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur général tiendra ses Exercices Gymnastiques aux Cours St. Pierre, MERCREDI le 28, et JEUDI le 29 d'AOÛT prochain. Les détails seront donnés prochainement. M. SOLOMON, Secrétaire.

AVIS. LES personnes endettées envers la Succession de feu BERNARD LEMAIR ST. GERMAIN, Ecuier, en son vivant de la Cité de Montréal, sont priées de venir régler sans délai, avec M. JEAN BTE. DUBUC, un des Soussignés, qui est seul autorisé à régler les affaires de la dite Succession; et celles qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont aussi priées de les lui présenter immédiatement et d'instinct assermentées.

AVIS. LES personnes endettées envers la Succession de feu BERNARD LEMAIR ST. GERMAIN, Ecuier, en son vivant de la Cité de Montréal, sont priées de venir régler sans délai, avec M. JEAN BTE. DUBUC, un des Soussignés, qui est seul autorisé à régler les affaires de la dite Succession; et celles qui ont des réclamations contre la dite Succession, sont aussi priées de les lui présenter immédiatement et d'instinct assermentées.

Situation demandée. UN jeune homme qui a été pendant l'espace de dix années dans le commerce, désire, par se placer comme COMMISS dans un Bureau ou dans un Magasin. S'adresser à ce Bureau. 8 juillet.

VENTES A L'ENCAN. Par Cuvillier et Fils. CUIR, &c. &c. Magasins des Soussignés, SAMEDI le 20 du courant, seront vendus:

3000 cotes Cuir à Semelles, moyen, de Bridgman 1000 do do do léger do 2300 do do do pesant do 50 douz. Peaux de Veau 200 cotes Vache Fendue 50 douz. Peaux de Taure, (Kips)

Province du Canada. MAISON DU GOUVERNEMENT. Montréal, 22 Juin 1844. LE Gouverneur Général recevra, à ceux qui désirent le visiter, à la Maison du Gouvernement, en cette Cité, les LENDIS, MERCREDIS et VENDREDIS de chaque semaine, depuis MIDI jusqu'à TROIS heures.

VENTE de Meubles de Ménage, &c. MARDI, le 16 du courant, et les jours suivants, à la ci-devant demeure de feu R. MORROGH, Ecuier, N° 5, Cornwall Terrace, seront vendus:

AVERTISSEMENT. LE Soussigné informe respectueusement le public, qu'il se trouve en vente à sa Librairie, rue Notre-Dame, N° 114, un grand nombre de LIVRES CHOISIS de Littérature, d'Art, de Science et de Lois, entr'autres la Coutume de Paris, (grande et petite), Pratique de Ferriers, par Frominville, Parfait Notaire, par Visme, Dictionnaire de Droit et Pratique, par Ferrière, Louis Civilis, les Œuvres de Pothier, Instructions sur les Conventions, Traité des Peines et Délits, par Beccaria, etc., etc.

VENTE de Meubles de Ménage, &c. MARDI, le 16 du courant, et les jours suivants, à la ci-devant demeure de feu R. MORROGH, Ecuier, N° 5, Cornwall Terrace, seront vendus:

AVERTISSEMENT. LE Soussigné informe respectueusement le public, qu'il se trouve en vente à sa Librairie, rue Notre-Dame, N° 114, un grand nombre de LIVRES CHOISIS de Littérature, d'Art, de Science et de Lois, entr'autres la Coutume de Paris, (grande et petite), Pratique de Ferriers, par Frominville, Parfait Notaire, par Visme, Dictionnaire de Droit et Pratique, par Ferrière, Louis Civilis, les Œuvres de Pothier, Instructions sur les Conventions, Traité des Peines et Délits, par Beccaria, etc., etc.

VENTE de Meubles de Ménage, &c. MARDI, le 16 du courant, et les jours suivants, à la ci-devant demeure de feu R. MORROGH, Ecuier, N° 5, Cornwall Terrace, seront vendus:

AVERTISSEMENT. LE Soussigné informe respectueusement le public, qu'il se trouve en vente à sa Librairie, rue Notre-Dame, N° 114, un grand nombre de LIVRES CHOISIS de Littérature, d'Art, de Science et de Lois, entr'autres la Coutume de Paris, (grande et petite), Pratique de Ferriers, par Frominville, Parfait Notaire, par Visme, Dictionnaire de Droit et Pratique, par Ferrière, Louis Civilis, les Œuvres de Pothier, Instructions sur les Conventions, Traité des Peines et Délits, par Beccaria, etc., etc.

AVERTISSEMENT. LE Soussigné informe respectueusement le public, qu'il se trouve en vente à sa Librairie, rue Notre-Dame, N° 114, un grand nombre de LIVRES CHOISIS de Littérature, d'Art, de Science et de Lois, entr'autres la Coutume de Paris, (grande et petite), Pratique de Ferriers, par Frominville, Parfait Notaire, par Visme, Dictionnaire de Droit et Pratique, par Ferrière, Louis Civilis, les Œuvres de Pothier, Instructions sur les Conventions, Traité des Peines et Délits, par Beccaria, etc., etc.

AVERTISSEMENT. LE Soussigné informe respectueusement le public, qu'il se trouve en vente à sa Librairie, rue Notre-Dame, N° 114, un grand nombre de LIVRES CHOISIS de Littérature, d'Art, de Science et de Lois, entr'autres la Coutume de Paris, (grande et petite), Pratique de Ferriers, par Frominville, Parfait Notaire, par Visme, Dictionnaire de Droit et Pratique, par Ferrière, Louis Civilis, les Œuvres de Pothier, Instructions sur les Conventions, Traité des Peines et Délits, par Beccaria, etc., etc.

VENTES D'IMMEUBLES. EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de JOSEPH CAILLE DIT BISCORNET, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les Biens immeubles appartenant au dit Banqueroutier, seront vendus, à l'Hôtel de Lux, rue St. Vincent, VENDREDI, le 19 de Juillet courant, à TROIS heures de l'après-midi.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de SHADRACK CHATTERTON, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la Banqueroute, seront vendus, par Encan Public, sur les lieux, LUNDI, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AOÛT prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de ROSAIE CHAGNON DAN-SEREAU, Banqueroutier. VIS PUBLIC est par le présent donné, que les BIENS-FONDS suivants appartenant à la dite Banqueroute, seront vendus par encan public, au Commercial Hotel, vis-à-vis la Maison de Duane, dans la Cité de Montréal, VENDREDI, le VINGTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, c'est à savoir:

